

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL COMMUN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le

ID: 033-200070092-20190321-2019\_03\_023BIS-DE

# **SÉANCE DU 21 MARS 2019**

2019-03-023 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78 Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 15 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt et un mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint Martin de Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

### Présents:

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Alain ARNOUD , Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Loïc MANON , Denis SIRDEY

#### Absents:

Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Philippe FAURT, Jean-Paul GARRAUD, Eric LACOUME, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE

## Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Gérard HENRY pouvoir à Jean François MARTINEZ, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE, Laurence ROUEDE pouvoir à Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Bernard PIOT, Michel VACHER pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX, Corinne VENAYRE pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

#### ADMINISTRATION GENERALE

Reçu en préfecture le 28/03/2019
Affiché le

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Affiché le ID : 033-200070092-20190321-2019\_03\_023BIS-DE

COMMUNICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU ET

JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU 7 FÉVRIER 20 19

En application de la délibération n°2017-01-007 du 9 janvier 2017 et de la délibération n°2017-01-017 en date du 31 janvier 2017 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

## BUREAU du 11 février 2019

### ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur: Monsieur Philippe BUISSON

#### B-2019-02-008 : Attribution de véhicules de fonction

A l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser l'octroi d'un véhicule de fonction aux conditions d'usage définies ci-dessus au :
  - · Directeur général des services,
  - · Directeur général des services adjoint aux ressources et population,
  - · Directeur général des services techniques,
  - Directeur de cabinet,
  - Directeur général adjoint au développement économique.
- d'autoriser la mise à disposition d'un véhicule pour l'exercice de leurs mandats aux conditions d'usage définies ci-dessus au :
  - Président,
  - · Conseiller communautaire délégué en matière de sport.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

# **ENFANCE, PETITE ENFANCE**

Rapporteur: Madame Anne-Marie ROUX

# B-2019-02-009 : Réseau, Ecoute, Appui et Accompagnement (REAAP) : appel à projet et demande de subvention au titre de l'année 2019

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise le Président ou son représentant à :

- signer tous documents afférents à l'appel à projet et la demande de subvention auprès du REAAP 2019,
- percevoir les subventions accordées.

## **JEUNESSE**

Rapporteur: Madame Sabine AGGOUN

B-2019-02-010 : Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : Renouvellement de l'action avec demande de financement de la CAF, la MSA et le conseil départemental de la gironde A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise le Président ou son représentant :

- à signer les conventions afférentes,
- à percevoir les aides financière de la CAF, de la MSA et du Conseil Départemental

## B-2019-02-011 : Aide financière pour les initiatives des jeunes du territoire : soutien à l'association "Raid dingues du 4L" pour participer au "4L Trophy"

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à octroyer une bourse de 250€ à l'association « RAID DINGUES DU 4L ».

## **RESSOURCES HUMAINES**

Rapporteur: Madame Chantal GANTCH

## B-2019-02-012 : Convention avec le CDG33 - Mission d'inspection santé et sécurité

A l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

- de demander le bénéfice d'une mission d'inspection en santé et sécurité au travail proposée par le Centre de Gestion de la Gironde ;
- d'autoriser Monsieur le Président à conclure la convention correspondante avec le Centre de Gestion annexée à la présente délibération ;
- de prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité.

# B-2019-02-013 : Renouvellement de la convention Service Interentre Affiché le de Santé au T Libournais (SIST) / Cali 2019

Recu en préfecture le 28/03/2019

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

ID: 033-200070092-20190321-2019\_03\_023BIS-DE

A l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

- d'approuver le principe de renouveler la convention avec le Service Interentreprises de Santé au Travail du Libournais pour une durée de un an à compter du 1er janvier 2019,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention permettant la mise en œuvre de cette prestation de services ainsi que son règlement.

## B-2019-02-014 : Convention avec le CDG33 - Adhésion au service de remplacement

A l'unanimité. le Bureau Communautaire décide de :

- permettre le recours, en cas de besoin, au service de remplacement proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde ;
- autoriser le Président à conclure une convention d'adhésion au service proposé par le Centre de Gestion et à engager toute démarche nécessaire à l'intervention, en tant que de besoin, d'un agent de remplacement dans les services de la Communauté d'Agglomération du Libournais;
- inscrire au budget les crédits correspondants.

## BUREAU du 11 mars 2019

## FINANCES ET FISCALITE

# Pour avis du Bureau communautaire avant présentation au Conseil communautaire :

Rapporteur: Madame Anne BERTHOME

Afin de créer une dynamique économique et culturelle sur la partie nord du territoire de l'agglomération, la commune de Lapouyade a décidé la construction d'un auditorium à vocations multiples en opérant une restructuration-extension de sa salle polyvalente. Cette salle, d'une capacité de 150 places, offrira à la fois un espace de travail ou une salle de spectacles (cinéma, concerts, spectacles) et un espace de convivialité et restauration. Elle sera également proposée aux entreprises et organismes pour y organiser des séminaires ou des formations. Sa réalisation est prévue sur les années 2018 et 2019.

Par délibération en date du 5 juin 2018, le Conseil municipal de Lapouvade a approuvé l'APD relatif aux travaux de restructuration et d'extension du foyer rural et a autorisé son Maire à constituer les demandes de subventions.

Le coût du projet, avec les espaces extérieurs, VRD et paysagement, est estimé à 2 184 520 € HT.

Le Bureau communautaire a émis un avis favorable pour le versement d'un fonds de concours à la commune de Lapouyade.

#### **JEUNESSE**

Rapporteur: Madame Sabine AGGOUN

B-2019-03-015 : Reconduction de la demande de financement dans le cadre du dispositif de la Politique de la Ville « Ville Vie Vacances » pour la manifestation « Semaine du numérique » coorganisée avec la ville de Coutras en octobre 2019.

A l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser le projet intitulé : « sem@ine du numérique » dans le cadre de la politique de la ville Quartier du Centre de Coutras
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents au projet et à cette demande de subvention,
- d'accepter la perception de la subvention.

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de la communication des délibérations du Bureau et des actes juridiques pris depuis la séance du Conseil communautaire de La Cali du 7 février 21019,

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le Fait à Libourne 28 mars 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter sa réception par le de sa publication et de représentant de l'État

Le Président Philippe BUISSON Pour expédition conforme Philippe BUISSON, Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais

